

Prévalence des troubles mentaux et des facteurs associés chez les enfants ontariens, pupilles de l'État¹

Philip Burge et Pamela Gough

Les recherches internationales ont indiqué que les enfants pris en charge sont surreprésentés parmi les populations cliniques recevant des services psychiatriques.^{2,3,4} De plus, il a été montré qu'il est moins probable que ces enfants soient réunis avec leurs parents, comparativement aux autres enfants pris en charge.⁵ Il est particulièrement important de comprendre ce taux de troubles mentaux chez les pupilles de l'État sans droit d'accès (c.-à-d. les enfants pris en charge par les services provinciaux de protection de l'enfance n'ayant aucun droit d'accès à leurs parents biologiques), puisque ces enfants ne peuvent quitter le système que par l'adoption. La solution de rechange pour ces enfants est de passer le reste de leur enfance dans des foyers d'accueil jusqu'à la transition vers la vie adulte. Cette étude a porté sur la situation en Ontario, où la population des pupilles de l'État a doublé au cours de la décennie se terminant en 2005,⁶ tandis que le taux de pupilles quittant le système par l'adoption a connu une décroissance pendant cette même période.⁷

Méthodologie

Des dossiers ont été analysés à partir d'un échantillon aléatoire de 429 enfants en Ontario, Canada; ces enfants étaient des pupilles de l'État n'ayant aucun accès à leurs parents biologiques. Parmi les renseignements tirés des dossiers, on compte l'âge, le sexe, la présence d'un trouble mental, les expériences de mauvais traitements, l'historique de l'intervention (par ex. âge au moment de la prise en charge, type de placement résidentiel actuel) et les plans de garde permanente.

Principaux résultats

Troubles mentaux

Le taux de prévalence des troubles mentaux était de 31,7 % (n = 136). La plupart de ces enfants (65,7 %) n'avaient qu'un diagnostic de trouble mental, 26,3 % avaient au moins deux diagnostics et les autres enfants (8 %) en avaient trois ou plus. Les deux diagnostics les plus fréquents étaient le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (20,7 %) et la déficience mentale de pair avec les troubles envahissants du développement (7,5 %). Les garçons étaient deux fois plus susceptibles d'avoir un trouble mental que les filles.

Médicaments psychotropes

Parmi les 429 enfants de l'échantillon, 28 % prenaient des médicaments psychotropes.

Incapacités multiples

Le pourcentage d'enfants ayant un trouble mental ainsi qu'une autre catégorie de handicap était de 49,3 %. Parmi ceux-ci, les invalidités les plus fréquentes étaient les troubles d'apprentissage (17,6 %), les incapacités physiques (14,7 %) et le trouble du spectre de l'alcoolisation foetale (7,3 %).

Mauvais traitements

Les résultats ont démontré que 78,3 % des enfants avaient subi de mauvais traitements avant la prise en charge; ces cas de mauvais traitements étaient soit soupçonnés, soit corroborés. Environ 9 % des enfants ont été

Conséquences cliniques

Le taux élevé de troubles mentaux chez les enfants de l'échantillon souligne le besoin continu d'offrir des évaluations et des traitements approfondis à tous les enfants qui sont actuellement des pupilles de l'État et à ceux qui le deviendront.

Ces évaluations et traitements psychiatriques approfondis devraient être particulièrement axés sur les enfants plus âgés qui deviennent des pupilles de l'État et sur ceux qui le demeurent.

Limites de l'étude

Dans cette étude, les diagnostics des enfants ont été tirés de leurs dossiers; aucune autre méthode n'a été utilisée pour confirmer les diagnostics.

victimes de mauvais traitements pendant leur prise en charge. Les enfants ayant un trouble mental avaient plus tendance à subir de mauvais traitements avant et après leur prise en charge que les autres enfants.

Plans de garde permanente

Les enfants ayant un trouble mental étaient sept fois moins susceptibles de connaître l'adoption comme plan de garde permanente que les autres enfants. Ces enfants avaient trois fois plus de probabilités d'être placés par la Société de l'aide à l'enfance dans des foyers résidentiels privés, comme des foyers de groupe, et avaient dix fois moins de probabilités de vivre dans un foyer adoptif provisoire. Même si les enfants ayant un trouble mental avaient moins tendance d'avoir l'adoption comme plan de garde permanente, seulement deux variables pouvaient prédire les plans d'adoption des enfants : l'âge auquel l'enfant est devenu pupille de l'État et l'âge au moment de l'étude.

1. Ce *Recherche en bref* a été rédigé à l'aide de renseignements tirés de l'article suivant : Burge, P. (2007). "Prevalence of mental disorders and associated service variables among Ontario children who are permanent wards," *Revue canadienne de psychiatrie*, 52, 305-314.
2. dosReis, S., Magno Zito, J., Safer, D. et collab. (2001). "Mental health services for youths in foster care and disabled youth," *American Journal of Public Health*, 91, 1094-1099.
3. Garland, A., Landsverk, J., Hough, R. et collab. (1996). "Type of maltreatment as a predictor of mental health service use in foster care," *Child Abuse and Neglect*, 20, 675-688.
4. Takayama, J., Bergman, A. et Connell, F. (1994). "Children in foster care in the state of Washington: Health care utilization and expenditures," *Journal of the American Medical Association*, 271, 1850-1855.
5. Rosenberg, S. et Robinson, C. (2004). "Out-of-home placement for young children with developmental and medical conditions," *Children and Youth Services Review*; 26, 711-723.
6. Communication personnelle avec Gail Vandermeulen, directrice des Normes et des Projets spéciaux, Ontario Association of Children's Aid Societies, le 6 janvier 2006.
7. Communication personnelle avec Marie Bountrogianni, anciennement ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario, le 23 février 2004.

Au sujet des auteurs : Philip Burge est travailleur social et professeur adjoint de psychiatrie à l'Université Queen's. Pamela Gough est agente principale des communications au CEPB.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Philip Burge à burgep@queensu.ca.

Référence suggérée : Burge, P. et Gough, P. (2007). *Prévalence des troubles mentaux et des facteurs associés chez les enfants ontariens pupilles de l'État, Recherche en Bref #3* du CEPB. Toronto, Canada : École de service social, Université de Toronto. Téléchargé de [date] du site www.cecw-cepb.ca/DocsFra/RIBMentalDisorders3F.pdf.

Le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants (CEPB) est l'un des Centres d'excellence pour le bien-être des enfants financés par l'Agence de santé publique du Canada. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement la politique officielle des bailleurs de fonds du CEPB.

Ce Recherche en bref peut être téléchargé du site : www.cecw-cepb.ca.